

**Mise à jour du programme d'équité  
salariale pour les membres de  
l'Association des professeurs  
d'enseignement clinique de la Faculté de  
médecine de l'Université de Sherbrooke  
(APECFMUS)**

Le 22 décembre 2010

Programme de maintien de l'équité salariale  
Groupe APECFMUS

**À la suite du premier affichage du programme de maintien de l'équité salariale pour le groupe APECFMUS, nous désirons vous informer que nous n'avons reçu aucun commentaire ou suggestion et, qu'en conséquence, le présent affichage correspond à l'affichage initial sans aucune modification.**

**2e affichage en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*  
Programme de maintien de l'équité – décembre 2010**

Conformément à la *Loi sur l'équité salariale*, l'Université de Sherbrooke a procédé à la mise à jour du programme d'équité salariale pour le groupe APECFMUS. Suite à notre analyse, nous désirons vous informer de ce qui suit :

1. Nous constatons qu'il n'y a qu'une seule catégorie d'emploi chez les professeures et professeurs membres de l'APECFMUS. Cette catégorie d'emploi est « NEUTRE » puisqu'il n'y a pas de prédominance féminine ou masculine.
2. De ce fait, il n'y a pas lieu de poursuivre l'analyse et l'élaboration d'un programme d'équité salariale. Tel que prévu par la loi, une réévaluation de la situation sera effectuée dans 5 ans.

VOTRE PERSONNE-RESSOURCE POUR PLUS  
D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE  
MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE À  
L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE :

M. André Pelletier, conseiller en gestion des ressources humaines  
Service des ressources humaines et financières  
Téléphone : 819 821-8000, poste 65502  
Courriel : [Andre.Pelletier@USherbrooke.ca](mailto:Andre.Pelletier@USherbrooke.ca)